

Article 9 : « Je crois à la sainte Église catholique »

Paragraphe 5 La communion des saints

CEC 946-948

Tous les dimanches, nous professons dans notre *Credo* : je crois à la communion des saints. Mais que signifie cette expression ? En quoi exactement avons-nous foi ? Le mot même de *communion des saints* a deux sens :

- La communion des saints, c'est d'abord la *communion des choses saintes* (si nous prenons le mot *sanctorum* dans *communio sanctorum* au neutre). Ce sens est le sens primitif. En tant que chrétiens, de par notre foi, nous avons en commun des réalités sacrées, un patrimoine.

- Ensuite, l'expression de communion des saints désigne notre union aux saints du ciel : nous traduisons *communio sanctorum* au masculin pluriel, comme ceux qui reçoivent les biens divins. Elle est l'unité interne des croyants, membres du corps du Christ, avec tous les autres.

Nous allons maintenant étudier ces deux aspects dans les paragraphes suivants.